

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE LA MATANIE**  
**MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 5 août 2024 à 19 h à l'Édifice municipal Philippe-Morin situé au 20 rue du Couvent à Baie-des-Sables.

Sont présents :       Monsieur Gérald Beaulieu, maire  
                          Monsieur Denis Forest, conseiller au siège #1  
                          Madame Gabrielle Trigaux, conseillère au siège #3  
                          Madame Kate St-Pierre, conseillère au siège #4  
                          Monsieur Christian Chaumont, conseiller au siège #6

Sont absentes :       Madame Nicole Marcheterre, conseillère au siège #2  
                          Madame Marie-Claude Saucier, conseillère au siège #6

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gérald Beaulieu. Le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

---

1.     *Ouverture de la séance et constat du quorum*

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 19 h. Il remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

Le public est invité à écouter les enregistrements audio des délibérations et des prises de décisions qui seront disponibles dans les jours qui suivent la séance sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.municipalite.baiedessables.ca](http://www.municipalite.baiedessables.ca). Il est également possible d'assister en direct à la séance en ligne via l'application Zoom.

2.     *Adoption de l'ordre du jour*

1. Ouverture de la séance et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
  - 6.1. Réduction du nombre d'élus au conseil municipal
7. **Sécurité publique**
  - 7.1. Entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM (*Prévention des aléas côtiers*)
  - 7.2. Adoption des rapports annuels d'activités 2022 et 2023 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
8. **Transport**
  - 8.1. Appel d'offres sur invitation pour l'approvisionnement en propane pour le chauffage au garage municipal
9. **Hygiène du milieu**
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
  - 10.1. Mandat à la MRC de La Matanie – Modification règlementaire permettant les unités d'habitation accessoires
  - 10.2. Relocalisation du mât du voilier sur le quai
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
  - 11.1. Responsable du service de garderie municipale à l'école Assomption
12. **Suivi de la dernière période de questions**
13. **Divers**
  - 13.1. Demande d'amélioration de la couverture cellulaire à Baie-des-Sables
14. Période de questions du public
15. Levée de la séance

**2024-106     ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du projet d'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par Madame Kate St-Pierre et résolu d'adopter l'ordre du jour du 5 août 2024 tel que remis par le directeur général tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### 3. *Approbation du procès-verbal*

#### **2024-107 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 JUILLET 2024**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet dernier;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Forest et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2024 tel que remis par le greffier-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### 4. *Présentation et adoption des comptes*

#### **2024-108 APPROBATION DES COMPTES AU 31 JUILLET 2024**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois de juillet 2024;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Christian Chaumont et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 31 juillet 2024 :

Liste des comptes à payer (incluant les paiements directs préautorisés)	94 693.14	\$
Liste des salaires nets payés (dépôts directs #502341 au #502370)	25 136.81	\$
<b>Total des comptes</b>	<b>119 829.95</b>	<b>\$</b>

Le détail de cette liste est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### ***CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS***

*Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.*

\_\_\_\_\_  
Adam Coulombe

### 5. *Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour*

Aucune question n'a été soulevé à ce moment-ci.

#### 6.1. *Réduction du nombre d'élus au conseil municipal*

Considérant les difficultés de recrutement de candidats aux élections dans les municipalités moins peuplées, le projet de loi 57 permet au conseil d'une municipalité de moins de 2 000 habitants dont le territoire n'est pas divisé aux fins électorales d'adopter un règlement visant à réduire son nombre de conseillers de six à quatre (art. 44.1, LERM). Un tel règlement doit être adopté au plus tard le 31

décembre de l'année civile qui précède celle où doit avoir lieu une élection générale. Le conseil municipal se penchera sur cette question dans les prochaines semaines.

*7.1. Entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM (Prévention des aléas côtiers)*

**2024-109      ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DU PERSONNEL TECHNIQUE DE LA FQM**

Considérant que la FQM a mis en place un service de l'ingénierie, des infrastructures et de l'adaptation aux changements climatiques pour accompagner et conseiller les municipalités qui souhaitent retenir ce service;

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables désire effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, à ces fins, utiliser les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM;

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables désire utiliser les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM dans le cadre du projet de prévention des aléas côtiers;

Considérant qu'il y a lieu de conclure une entente avec la FQM à cet effet, dont les modalités sont applicables pour l'ensemble des municipalités désirant utiliser de tels services de la FQM;

En conséquence, il est proposé par Madame Gabrielle Trigaux et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que le conseil municipal autorise que la Municipalité de Baie-des-Sables utilise les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM afin d'effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, qu'à cette fin, la Municipalité conclue une entente avec la FQM;

Que le maire, Monsieur Gérald Beaulieu, et le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, soient autorisés à signer, pour le compte de la Municipalité de Baie-des-Sables, l'entente visant la fourniture de services techniques par la FQM applicable pour l'ensemble des municipalités;

Que le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe soit autorisé à effectuer toute formalité découlant de cette entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*7.2. Adoption des rapports annuels d'activités 2022 et 2023 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie*

**2024-110      SCRSI – ADOPTION DES RAPPORTS ANNUELS D'ACTIVITÉS 2022 ET 2023**

Considérant le *Schéma de couverture de risques de la MRC de La Matanie* en matière de sécurité incendie en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mai 2016;

Considérant l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* qui stipule que les municipalités et les MRC doivent adopter annuellement un rapport d'activités en lien avec les mesures prévues au schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie;

Considérant que les membres du conseil de la Municipalité de Baie-des-Sables ont pris connaissance des rapports annuels d'activités préparés par Icarium, avec l'assistance des deux services de sécurité incendie du territoire, dans le cadre de son mandat de révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables est en accord avec les actions figurant aux plans de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de La Matanie;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Forest et résolu :

Que le préambule fasse partie de la résolution;

Que le conseil de la Municipalité de Baie-des-Sables adopte les rapports annuels d'activités pour les années 2022 et 2023 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de La Matanie 2016-2021, lequel est en cours de révision;

De transmettre la présente résolution à la MRC de La Matanie dans les meilleurs délais;

D'autoriser la transmission, par la MRC de La Matanie, des rapports d'activités et résolutions d'adoption des municipalités locales au ministre de la Sécurité publique ainsi qu'à la direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*8.1. Appel d'offres sur invitation pour l'approvisionnement en propane pour le chauffage au garage municipal*

#### **2024-111     APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR L'APPROVISIONNEMENT EN PROPANE**

Considérant que le contrat de vente à prix fixe pour l'approvisionnement en propane avec Sonic Propulse Énergies vient à échéance le 30 septembre prochain;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Christian Chaumont et résolu de demander des soumissions sur invitation pour l'approvisionnement en propane. Un prix fixe au litre livré sera demandé et devra être valide jusqu'au 30 septembre 2025. Le soumissionnaire devra fournir les réservoirs nécessaires. Les invitations seront lancées aux entreprises suivantes :

- Sonic Propulse Énergies;
- Supérieur Propane;
- Solugaz Propane.

Les soumissions seront reçues au bureau de la municipalité au plus tard le 5 septembre 2024 à 10 h.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*10.1. Mandat à la MRC de La Matanie – Modification règlementaire permettant les unités d'habitation accessoires*

#### **2024-112     MANDAT À LA MRC DE LA MATANIE – MODIFICATION RÈGLEMENTAIRE PERMETTANT LES UNITÉS D'HABITATION ACCESSOIRES**

Considérant le désir du conseil municipal d'autoriser sur une partie du territoire de Baie-des-Sables l'implantation d'unités d'habitation accessoires (minimaisons) afin de répondre aux besoins croissants en logements abordables;

En conséquence, il est proposé par Madame Kate St-Pierre et résolu de mandater le service d'urbanisme de la MRC de La Matanie afin de rédiger les projets de modification règlementaire nécessaires à cette orientation.

Que copie de cette résolution soit transmise à la MRC de La Matanie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.2. *Relocalisation du mât du voilier sur le quai*

**2024-113      RELOCALISATION DU MÂT DU VOILIER SUR LE QUA**

Considérant qu'il y a lieu de relocaliser le mât du voilier sur le quai afin de le protéger des aléas de la mer;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Forest et résolu d'autoriser le directeur des travaux publics, Monsieur André Bernier, à relocaliser le mât du voilier à l'entrée du quai, soit entre la clôture de sécurité et la passe varech.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.1. *Responsable du service de garderie municipale à l'école Assomption*

**2024-114      EMBAUCHE D'UN NOUVEAU RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDERIE MUNICIPALE DANS LES LOCAUX DE L'ÉCOLE ASSOMPTION – REMPLACEMENT DE CONGÉ DE MALADIE**

Considérant l'ouverture du poste de responsable du service de garderie municipale en vertu de la résolution #2024-103;

Considérant la recommandation d'embauche formulée par la direction;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Christian Chaumont et résolu d'embaucher Monsieur Hildeberto Araujo à titre de **responsable du service de garderie municipale** dans les locaux de l'école Assomption selon les conditions suivantes :

- Le poste est à **temps partiel en remplacement d'un congé de maladie pour une période indéterminée**;
- L'engagement débute le 28 août 2024 sous réserve d'une période de probation de 3 mois se terminant le 28 novembre 2024;
- L'horaire de travail sera de **20 heures par semaine**, soit de 7h à 8h15 et de 15h15 à 18h du lundi au vendredi;
- Le salaire horaire est établi en fonction de la politique salariale en vigueur (classe 6, échelon 2);
- Le responsable du service de garderie municipale agira sous l'autorité du directeur général et greffier-trésorier, ou en son absence, de la directrice générale adjointe;
- Sans s'y limiter, ses tâches et ses responsabilités se résument comme suit :
  - Planifier, organiser et animer diverses activités éducatives et récréatives visant à stimuler le développement physique, affectif, intellectuel, social et culturel des enfants;
  - Identifier les besoins matériels nécessaires à la réalisation des activités;
  - Prendre soin du matériel mis sous sa responsabilité;
  - Vérifier l'état sécuritaire du site d'animation, des équipements et du matériel et aviser son supérieur de tout problème;
  - Assurer la sécurité et le respect des enfants sous sa responsabilité;
  - Régler toute situation conflictuelle mineure et si le problème persiste ou s'aggrave, aviser son supérieur (indiscipline, violence, vandalisme);
  - Compléter le rapport des événements au besoin;
  - Recevoir les inscriptions des participants et compléter les fiches de présence;
  - Effectuer toute autre tâche jugée pertinente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

12. *Suivi des dernières périodes de questions*

Le maire fait un suivi des questions posées lors de la dernière séance ordinaire.

13. *Divers*

13.1. *Demande d'amélioration de la couverture cellulaire à Baie-des-Sables*

**2024-115     DEMANDE D'AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE CELLULAIRE À BAIE-DES-SABLES**

Considérant que la couverture cellulaire fait défaut à plusieurs endroits sur le territoire de Baie-des-Sables;

Considérant qu'aucun projet n'est en cours afin d'améliorer le signal cellulaire sur le territoire de Baie-des-Sables;

En conséquence, il est proposé par Madame Kate St-Pierre et résolu d'informer le ministre Éric Girard et son adjoint parlementaire, Monsieur Gilles Bélanger, responsable des projets spéciaux de connectivité, la Fédération québécoise des municipalités (FQM), la MRC de La Matanie, les députés de la région, Madame Kristina Michaud et Monsieur Pascal Bérubé, afin que des démarches soient entreprises en vue d'améliorer la couverture cellulaire sur le territoire de Baie-des-Sables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

14. *Période de questions du public*

Les points suivants ont été soulevés :

- Projet d'atténuation des risques relatifs aux aléas côtiers financé par le CPS du MSP;
- Contestation des évaluations municipales à la suite du dépôt du rôle d'évaluation triennal 2024-2025-2026.

15. *Levée de la séance*

**2024-116     LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Kate St-Pierre résolu de lever la séance à 19 h 33.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

\_\_\_\_\_  
Gérald Beaulieu  
Maire

\_\_\_\_\_  
Adam Coulombe  
Directeur général et greffier-trésorier

*Je, Gérald Beaulieu, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

\_\_\_\_\_  
Gérald Beaulieu, maire